



Siège social : 3 chemin de la bergerie,
bâtiment E. 73100 Aix-les-Bains
Tél : 07 89 04 43 88
Courriel : croquesame@posteo.net
RNA : W732005181
Siret n° 818 607 418 000 14
IBAN : FR7610278088950002070030164

<https://croquesesamecompagnie.net/>

Convention

- ° Croq Sésame Compagnie, dénommée la « Compagnie » dans la présente convention.
- ° La / le responsable de la programmation, dénommé(e) « L'organisateur » dans la présente convention.

La Compagnie

S'engage à présenter une lecture en musique :

.....
Le.... à (Heure).... à (Lieu).....

Le spectacle et la distribution

- L'histoire

.....

- Distribution

. Metteur en scène :

. Distribution. Conteur / Comédien : Guy Dieppedalle. Musicien : Serge Bernard.

. Durée du spectacle :

La compagnie souhaite que l'organisateur connaisse le spectacle avant de s'engager.

L'installation du spectacle

Installation et préparation : 3 h. Démontage : 30 mn.

Prévoir un espace ou une pièce intime pour la préparation des artistes.

L'espace scénique

L'organisateur réserve un espace scénique et pour artistes 3 heures avant le spectacle.

Largeur scène : 3 mètres. Profondeur : 2 m. Hauteur sous plafond : 2,50 mètres

L'assurance

– La compagnie assure, en R.C., les comédiens, les techniciens et son matériel.

– L'organisateur assure, en R.C., la salle mise à disposition et le matériel lui appartenant.

L'information

La compagnie fournira gracieusement, à l'organisateur, au format électronique :

Affiche A3 et flyer (Affiche, texte, images).

L'image.

L'organisateur pourra filmer la représentation à des fins non commerciales.

Le budget

Participation aux frais de création et aux déplacements jusqu'à 50 km A-R : 250 €

Au-delà de 50 km A-R d'Aix-les-Bains :

participation aux déplacements à hauteur de 0,60 € du km, soit€

Droits d'auteurs. Sacem et Maison d'édition : A la charge de l'organisateur.....

A.....

Le

Signature du Président de la compagnie

Signature de l'organisateur